

Termes de Référence

Évaluation finale du projet Semans Lapè

| | |
|--------------------------|---|
| Intitulé du poste | Contrat avec un/e évaluateur/trice pour l'évaluation finale du projet « Semans lapè: yon jenès angaje pou konstwi yon sosyete miyo » |
| Agences de mise en œuvre | Concern Worldwide, Lakou Lapè, Sakala |
| Bailleur | United Nations Peacebuilding Funds (PBF) |
| Catégorie | Initiative de promotion des jeunes |
| Lieu d'affectation | Port-au-Prince : Cité Soleil, Saint Martin, Bel Air |
| Langue exigée | Français |
| Durée du Projet | 18 mois |
| Budget du projet | \$ 1,500,000 |
| Nom du projet | Semans lapè: yon jenès angaje pou konstwi yon sosyete miyò https://mptf.undp.org/factsheet/project/00125915 |
| Dépôt de candidatures | Concern Worldwide |

1. Contexte et justification de la mission

L'analyse de l'histoire de la violence en Haïti fait ressortir comme causes profondes les lignes de fractures politiques¹, sociales et économiques. En résulte un profond sentiment d'exclusion des jeunes haïtiens du processus global de développement de leur pays, exprimé par le sentiment d'être « délaissés par les autorités ». La violence est alors perçue comme le moyen d'obtenir ce qui leur est refusé (opportunités, bénéfices économiques, respect)². Les inégalités atteignent leur paroxysme dans les bidonvilles des centres urbains où l'exode rural est venu déverser une population vulnérable. Y est démultipliée la fracture entre la chose publique et les jeunes avec la quasi-absence de l'État, son autorité et ses services.

S'ajoutent à ces lignes de fractures des rapports hommes-femmes profondément inégaux. La pauvreté en Haïti touche plus les femmes, dont les niveaux d'éducation sont plus bas que les hommes et n'accèdent majoritairement qu'à l'économie informelle. Elles touchent des revenus plus bas et plus précaires que les hommes. Les jeunes hommes sont largement touchés par le chômage qui vient bouleverser leur rôle au sein des ménages et de la société. La participation des femmes dans l'espace public et politique résulte plus souvent d'une participation de façade qu'une réelle capacité d'action et d'influence.

Le projet Semans Lapè propose de s'attaquer aux lignes de fractures socio-politiques et économiques, et aux inégalités hommes-femmes qui déchirent la société haïtienne, en 1. Réduisant (le sentiment d')exclusion des jeunes de la vie économique et politique en les outillant (compétences de vies, formations professionnelles, formation comme agent de paix) et en créant des espaces sûrs de participation (en travaillant avec tous les acteurs pour changer les perceptions sur la jeunesse et en renforçant les OCBs des jeunes) ; 2. Faisant

¹ Building peace from below, Conflict, security & Development, 2015.

² "If they could make us disappear, they would!" youth and violence in Cité Soleil, Haiti

tomber les barrières qui limitent le leadership des jeunes, surtout des jeunes femmes aux initiatives de paix (au niveau individuel, mais surtout au niveau sociétal et institutionnel en travaillant avec les structures et institutions qui détiennent le pouvoir).

Typologie³ du conflit et de la violence à Cité Soleil, Bel Air et St Martin : L'analyse du conflit a identifié trois types de conflits : 1. Entre groupes armés 2. Politique 3. Historique. Trois formes de violence caractérisent ces conflits; violence physique, structurelle et culturelle⁴.

a) **La violence culturelle** est en toile de fond des conflits actuels, basé sur l'opposition entre le « haut » et le « bas » de Cité Soleil. Seule la zone de haut Cité Soleil a bénéficié dans un premier temps des interventions publiques en terme d'infrastructures. Une organisation spatiale similaire existe entre plusieurs groupes de population entre le haut et bas Bel Air/St Martin. Cette opposition est régulièrement manipulée par les groupes politiques ou armés, et alimente les conflits inter-quartiers⁵. L'Action propose de s'attaquer à ces perceptions négatives à travers des activités de cohésion sociale regroupant des jeunes des différents quartiers. Ces activités offrent l'espace pour d'abord apaiser les traumatismes liés aux impacts du conflit dans les zones et tisser des liens d'amitiés entre les jeunes de quartier en conflit.

b) **Violence physique** : La violence physique est normalisée avec 1) des épisodes récurrents de violences entre belligérants (avec une intensification en 2020), principalement des jeunes hommes de 18-35 ans⁶ ; 2) des victimes collatérales des violences (non engagées dans les conflits); 3) des violences basées sur le genre vis-à-vis des jeunes filles et femmes, y compris les viols comme armes de guerre lors des combats ; pressions des hommes armés sur les jeunes femmes (15-25 ans) et abus sexuel ; les violences domestiques sont exacerbées par la privation matérielle et l'incapacité du chef de ménage masculin à remplir son rôle traditionnel (subvenir aux besoins et la protection de la famille). L'Action va contribuer à réduire l'incidence des violences liées aux gangs à court et à moyen terme, en créant des opportunités (économique, social et identitaire) en dehors de l'affiliation aux groupes armés et en réduisant leur pouvoir d'influence sur les jeunes des communautés ciblées.

c) **Violence structurelle** : A l'approche des élections, ce conflit politique ne fait que renforcer la guerre à laquelle les groupes armés se livrent dans les quartiers. L'Action va par le dialogue et les rencontres tenter d'influencer les acteurs puissants et les engager autour d'un agenda pour la paix.

Les partenaires de mise en œuvre du projet

Le projet est mis en œuvre par trois organisations, à savoir Concern Worldwide (lead), Sakala et Lakou Lapè. Concern Worldwide est une organisation humanitaire non gouvernementale internationale dédiée à la réduction et à l'élimination de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde. Sa mission est d'aider les personnes vivant dans l'extrême pauvreté à réaliser dans leurs vies des améliorations majeures et durables qui se perpétuent sans un soutien continu de Concern. Pour ce faire, nous nous engageons dans des travaux de développement à long terme, répondons à des situations d'urgence et cherchons à répondre aux causes profondes de la pauvreté grâce à notre éducation au développement et à nos activités de plaidoyer. En Haïti, l'organisation intervient actuellement à Cité-Soleil, Saint-Martin et Bel-Air, des zones vulnérables de la zone métropolitaine.

³ Les 3 catégories de conflits sont profondément interconnectées et s'alimentent réciproquement.

⁴ Working in, on, and around conflict, Aaron Clark-Ginsberg, August 2013

⁵ « Paske anwo pa byen avek an ba » (Groupe de Discussion, Cité Soleil, Août 2020, Concern)

⁶ Un jeune homme indique que la violence est plus fréquente entre les jeunes « jèn ak jèn pi fasil fè vyolans youn sou lòt » (Groupe de Discussion, Cité Soleil, Août 2020, Concern)

En outre, il y a un Comité de Pilotage et de Suivi auquel participent les trois partenaires et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (MJSAC), chargé d'appuyer la mise en œuvre du projet, en définissant les orientations stratégiques et assurant la qualité des interventions ; ainsi qu'un Comité Consultatif des Jeunes (CCJ), afin de conseiller sur la stratégie et les interventions du projet, d'alimenter les processus d'évaluation et d'analyse d'impact et de fournir un espace privilégié d'expression pour les jeunes, en particulier des jeunes filles, permettant les ajustements opportuns au besoin.

Projet Semans Lapè

Concern Worldwide, Sakala et Lakou Lapè ont développé un partenariat pour mettre en places des interventions dans le cadre du Projet « Semans Lapè: yon jenès angaje pou konstwi yon sosyete » dans onze (11) quartiers de Cité-Soleil : Bois Neuf, Cite Gérard, Boston, Belekou, Ti Ayiti, Brooklyn, Cite Lumière, Projet Drouillard, Duvivier, Village Rapatrié et Truitier ; et quatre (4) blocs de Saint-Martin et Bel-Air : haut et bas Bel Air, haut et bas Saint-Martin. Le projet a été financé à travers le financement spécifique de l'appel à proposition compétitif GYPI et intervient surtout dans les domaines de la cohésion sociale, la participation et leadership des jeunes dans les processus de consolidation de la paix, et le renforcement des capacités locales et des liens entre des OCB et différents secteurs pour un agenda de paix et le développement local. Les principaux résultats attendus sont :

- **Résultat 1:** Un modèle de leadership non violent, paritaire, au service du développement des communautés est promu et adopté.
- **Résultat 2:** Les liens verticaux et horizontaux entre les différents acteurs sont renforcés autour d'un agenda commun pour la paix.

Les produits du projet :

- **Produit 1.1 :** 1500 jeunes filles et garçons de 15-24 ans sont engagés dans des activités de cohésion sociale
- **Produit 1.2 :** 500 jeunes accèdent à des opportunités de développement socio-économique
- **Produit 1.3 :** Les acteurs engagés dans les conflits (baz) sont sensibilisés sur la protection et s'engagent dans la réduction des violences basées sur le genre
- **Produit 2.1 :** Les OCBs et les groupes de jeunes, plus inclusif, sont renforcés pour œuvrer à long terme à la construction de la paix
- **Produit 2.2 :** Plaidoyer autour de la protection des droits humains et l'accès aux services de base avec les acteurs clés
- **Produit 2.3 :** Les initiatives à tous les niveaux sont documentées et disséminées pour faire connaître les bonnes pratiques et acteurs clés

2. L'objet de l'évaluation/but

L'évaluation finale aura pour objectif principal d'évaluer les réalisations du projet Semans Lapè de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix en Haïti, dans les domaines de la promotion de la coexistence et la résolution pacifique des conflits, réduction de la violence communautaire, et la promotion des espaces de leadership des jeunes. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint les objectifs et les résultats escomptés en matière de consolidation de la paix, l'évaluation permettra de tirer des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de

consolidation de la paix, et de mettre en évidence les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. En ce sens, l'évaluation de ce projet concerne aussi bien la redevabilité que l'apprentissage.

Sur base d'une exploitation judicieuse de toutes les données et informations disponibles, l'évaluation devra faire un état des lieux de la mise en œuvre des résultats du projet mais aussi fournir des informations (en particulier les forces et faiblesses) et des pistes de solution pour la planification et les décisions pour des initiatives similaires dans le futur.

L'évaluation finale poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions les plus pertinentes en matière de consolidation de la paix ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du Haiti ; et 3) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité au genre en Haiti ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet a contribué concrètement à la réduction d'un facteur de conflit en Haiti ;
- Evaluer si le projet a aidé à faire avancer la réalisation des ODD, et en particulier de l'ODD 16 ;
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et son rapport qualité-prix ;
- Évaluer si le soutien apporté par le projet a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre par le biais d'une approche sensible aux conflits ;
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons tirées du projet ;
- Fournir des recommandations pour la programmation future ;
- Evaluer si les actions du projet ont été implémentées, dans le contexte actuel et au regard des priorités du pays et des zones d'intervention, les meilleures solutions pour relever les défis évoqués, et fera des propositions pour améliorer l'intervention des partenaires dans ces domaines et dans d'autres qui leur sont liés (Intégration socio-économique, développement local durable...).
- Apprécier le degré d'appropriation des différentes parties prenantes et les chances de pérennisation des résultats (durabilité) à l'issue du projet. Des propositions devront ensuite être faites par l'évaluation pour que ce projet (ou d'autres) puisse augmenter le niveau d'appropriation et la durabilité mais également donner des pistes d'extension du projet à grande échelle sur base des succès enregistrés dans la première phase et des leçons apprises du projet.
-

Dans un souci de redevabilité mutuelle et de transparence, cette évaluation devra permettre de faire un bilan de ce projet et de faciliter l'amélioration de la planification et des interventions de projets de consolidation de la paix à venir.

3. Portée de l'évaluation

Cette évaluation examinera le processus de mise en œuvre du projet et les résultats en matière de consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet ainsi que sur d'autres données de suivi recueillies sur les produits et les résultats du projet ainsi que sur le contexte.

Les évaluateurs/trices doivent veiller à ce que l'évaluation du résultat de la consolidation de la paix soit la principale ligne d'enquête. Les projets de consolidation de la paix emploient fréquemment des approches qui travaillent dans des domaines thématiques qui chevauchent les objectifs de développement ou humanitaires. Une évaluation des projets de consolidation de la paix doit toutefois inclure non seulement une réflexion sur les progrès réalisés dans le domaine thématique, mais aussi sur la mesure dans laquelle ces progrès ont contribué, ou non, à traiter un facteur de conflit pertinent.

Dans la conduite de cette évaluation l'équipe devra examiner la performance globale du projet en répondant, notamment aux questions suivantes :

| Critères d'évaluation | Question clés de l'évaluation |
|---------------------------------------|---|
| Pertinence du projet et des résultats | <ul style="list-style-type: none"> • Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ? • Une analyse contextuelle et du conflit appropriée a-t-elle été effectuée pour éclairer la conception et mise en œuvre du projet ? • Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix dans le pays ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ? • Le projet était-il pertinent par rapport aux besoins et aux priorités des groupes cibles (participant(e)s, jeunes garçons, jeunes filles, OCB, groupes de jeunes) ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ? • Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et à l'inclusion ? • L'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ? Quelle est la pertinence de la composition de l'équipe du projet ? • L'équilibre entre les volets du projet a-t-il été pertinent face aux enjeux ? L'opérationnalité du cadre des résultats compte tenu du temps et des ressources disponibles, a-t-elle été pertinente ? • Quel a été le niveau de participation des participant(e)s et acteurs clés du programme ? Un Mécanisme de Plaintes et Réponse (MPR)/Complaints Response Mechanism (CRM) adéquat était-il en place ? • L'approche CVR soutenue par le projet a-t-elle porté ses fruits, et doit-elle être portée à échelle si elle fonctionne mieux que des approches plus traditionnelles de CVR ? |
| Efficacité du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la dotation globale en personnel, la planification et la coordination du projet ont-elles été efficaces (y compris entre les trois partenaires de mise en œuvre et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps voulu ? • Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, notamment en ce qui concerne les achats, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données actualisées ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ? |

| Critères d'évaluation | Question clés de l'évaluation |
|----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils fait perdre des occasions de saisir des opportunités de consolidation de la paix sensibles dans le temps ? • Dans quelle mesure les objectifs du programme, tels qu'ils sont reflétés dans la proposition du projet ont-ils été atteints ? • Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, le comité de pilotage et de suivi, le comité consultatif de jeunes, et les participant(e)s pour les informer des progrès réalisés ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré des synergies au sein d'autres organismes de mise en œuvre et donateurs ayant le même portefeuille ? • La stratégie de partenariat de Concern, Sakala et Lakou Lapè a-t-elle été adaptée et efficace pour s'assurer que le projet est sur la bonne piste avec les résultats significatifs sur la consolidation de la paix ? • Quels sont les facteurs favorables ou défavorables qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ? • Quels sont les principaux facteurs influençant la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ? Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures/faibles performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs favorables ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? • Les mécanismes de coordination et de suivi des activités mis en place ont-ils fonctionné de manière à permettre une coordination efficace entre les partenaires, les contre parties nationales et les jeunes ? • Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ? • Dans l'ensemble, le projet a eu une bonne gestion du budget ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? • Partenariat avec BINUH ? |
| <p>Efficiences des résultats</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les objectifs prévus et contribué à la vision stratégique du projet ? • Les produits et les résultats ont-ils été atteints et dans quelle mesure (évalués par une comparaison des données d'indicateurs de référence/de fin avec le cadre de résultats/les cibles du cadre logique, les données de suivi et les données collectées lors de l'évaluation) ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré de façon substantielle le genre et appuyé la consolidation de la paix en tenant compte du genre ? • Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des participant(e)s, OCBs et groupes de jeunes ? • Le système de suivi du projet capturait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ? |

| Critères d'évaluation | Question clés de l'évaluation |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ? • Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière rationnelle et efficace ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ? • Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés permettent-ils d'assurer une gestion efficace et efficiente du projet ? • Les structures de gestion et de redevabilité du projet étaient-elles efficaces ? |
| Durabilité, appropriation et pérennisation des actions | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, les programmes législatifs et les politiques nationales ? • La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation de la capacité nationale, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ? • Quel est le degré d'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du projet PBF et à poursuivre les initiatives, en particulier la participation des femmes aux processus décisionnels, soutenues par le projet ? • Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement de la capacité nationale afin d'assurer la pertinence des efforts et des avantages ? • Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière de prévention et gestion des conflits ? • Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ? • Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ? • Quelles sont les facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints ? • Les résultats sont-ils durables ? Les produits et les résultats conduiront-ils à des avantages au-delà de la durée de vie du programme existant ? • Comment pourrions-nous mieux faire les choses à l'avenir ? Quelles conclusions peuvent être pertinentes pour la programmation future ou pour d'autres initiatives similaires ailleurs ? |
| Cohérence | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux des autres projets financés par PBF ? • Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ? |

| Critères d'évaluation | Question clés de l'évaluation |
|---------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution ? Sont englobés la cohérence interne et la cohérence externe : La cohérence interne concerne les synergies et les interdépendances entre interventions menées par les partenaires, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/organisation adhère. La cohérence externe concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Elle englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités. Cohérence avec les benchmarks de BINUH ? |
| Sensibilités aux conflits | <ul style="list-style-type: none"> Les capacités internes des partenaires d'implémentation étaient-elles adéquates pour assurer une approche permanente sensible aux conflits ? Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ? Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ? Si oui, celles-ci ont-elles été abordées dans le programme et comment ? Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ? Comment les interventions du programme ont-elles eu un impact différent sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles, les personnes handicapées (et d'autres groupes vulnérables identifiés) dans la zone du programme ? |

En plus des critères standards de l'OCDE/CAD ci-dessus, les critères d'évaluation supplémentaires suivants, spécifiques au projet PBF, doivent également être évalués :

| Critères d'évaluation | Question clés de l'évaluation |
|-----------------------|---|
| Effets catalytiques | <ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ? Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix/ ou a-t-il servi à créer des plateformes transfrontalières de consolidation de la paix ? |
| Égalité des sexes | <ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans sa conception (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et sa mise en œuvre ? Le projet a-t-il cherché à identifier les barrières auxquelles font face les filles et les garçons ? Le projet a-t-il mis en place des stratégies de mitigation de ces barrières ? Comment la prise de décision est-elle partagée entre les filles et les garçons ? Y-a-t-il une participation effective des filles et les femmes dans le projet ? |

| Critères d'évaluation | Question clés de l'évaluation |
|---------------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Les engagements pris dans la proposition de projet en faveur d'une consolidation de la paix sensible au genre, notamment en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière de prévention et gestion des conflits ? Y a-t-il eu des effets inattendus ? • Dans quelle mesure, le processus d'apprentissage au sein du projet prenait en compte la dynamique de genre qui existe dans la communauté ? |
| Tolérance au risque et l'innovation : | <ul style="list-style-type: none"> • Les risques ont-ils été surveillés et atténués de manière adéquate ? • Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Peut-on en tirer des enseignements pour des approches similaires ailleurs ? • Quelles ont été les choses uniques/innovantes/intéressantes par rapport à ce que le projet essaie/a tenté d'accomplir en matière de consolidation de la paix et de la prévention et gestion de conflit intercommunautaire ? |

4. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation utilisera une approche participative dans le cadre de laquelle des discussions et des enquêtes auprès des principales parties prenantes permettront de vérifier la substance des résultats. Les propositions soumises par les consultants potentiels doivent présenter une approche mixte de la collecte et de l'analyse des données, en indiquant clairement comment les différentes formes de preuves seront utilisées les unes par rapport aux autres pour trianguler les informations recueillies.

Les propositions doivent être claires sur le rôle spécifique que chacune des diverses approches méthodologiques joue pour aider à répondre à chacune des questions de l'évaluation. L'évaluation devra utiliser les critères du CAD ainsi que les critères spécifiques de PBF, adaptées au contexte.

L'évaluateur/trice est tenu d'appliquer une approche inclusive, participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l'évaluation, les partenaires d'exécution et les participant(e)s.

L'évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs. Les méthodologies de collecte de données peuvent inclure, mais ne sont pas nécessairement limitées à :

- Une étude documentaire des documents clés. Il s'agit notamment d'analyser :
 - Le document de projet ;
 - La théorie du changement et le cadre de résultats ;
 - Le plan de travail
 - Les notes conceptuelles des activités
 - Les rapports semestriels et annuels consolidés, le cas échéant ;
 - Le rapport de suivi axé sur les résultats ;
 - Les rapports et termes de références des différentes activités ;
 - Le ligne de base ;
 - Les rapports de suivi technique/financier.

Des entretiens avec des informateurs/trices clés et des discussions de groupe, le cas échéant, avec les principales parties prenantes, y compris l'équipe nationale chargée du projet, des fonctionnaires du Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Action Civique, des représentant(e)s d'organisations de la société civile, des membres du Comité Consultatif des Jeunes, des leaders communautaires et religieux. Définition des questions de l'évaluation autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, et en fonction des différentes parties prenantes à interroger. Les TdR doivent préciser que les différentes approches doivent être liées de manière significative aux différents types de données produites par chacune d'elles et à leur lien avec les questions de l'évaluation. Les TdR doivent préciser que les évaluateurs/trices doivent garantir la participation des hommes et des femmes et de tous les groupes d'âge. Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Le rapport final d'évaluation ne doit pas permettre d'établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques ;

- Examen systématique des données de suivi, des évaluations internes et des évaluations ;
- Examen systématique des données existantes et pertinentes au niveau des résultats ou du contexte national ;
- Examen systématique des rapports annuels ;
- Examen et analyse des données provenant du suivi ou d'autres sources ou autres méthodes d'analyse ; assurer la meilleure validité, fiabilité des données (qualité) possible et encourager leur utilisation ; l'équipe d'évaluation veillera à trianguler les différentes sources de données.
- Visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles ;
- Enquêtes et questionnaires impliquant notamment des participant(e)s aux projet ou auprès d'autres parties prenantes au niveau stratégique et programmatique.
- Autres méthodes telles que les inventaires de résultats, les visites d'observation, les discussions de groupe, etc.

5. Livrables

1. **Rapport de démarrage** : Le(s) expert(s) préparera(ont) un rapport initial pour affiner les questions d'évaluation et détailler l'approche méthodologique, y compris les instruments de collecte de données, en consultation avec l'équipe technique du projet PBF. Le rapport initial doit être approuvé par le manager du projet, la responsable de Suivi et Évaluation et aussi par le PBF avant le début de la collecte des données sur le terrain. Le rapport de démarrage doit comprendre les éléments clés suivants :
 - a. L'approche globale et la méthodologie
 - b. Les principales lignes d'enquête, reliant les questions d'évaluation affinées aux instruments de collecte de données.
 - c. Instruments et mécanismes de collecte de données
 - d. Liste proposée de personnes à interviewer
 - e. Un plan de travail et un calendrier à convenir avec les points focaux pertinents du projet.
2. **Présentation/validation des résultats préliminaires** aux parties prenantes concernées dans le pays et au PBF. Les unités de programme, M&E et les principales

parties prenantes de l'évaluation doivent examiner le rapport préliminaire d'évaluation et transmettre leurs commentaires sous forme consolidée à l'évaluateur/trice.

3. Présentation devant le groupe de référence

4. **Rapport d'évaluation final** : Le ou les experts prépareront le rapport d'évaluation final en français. La première version du rapport final sera partagée avec un groupe de référence de l'évaluation (GRE), composé de représentants des parties prenantes, participant(e)s du projet, partenaires, Comité de Pilotage et le Comité Consultatif de Jeunes, afin de recueillir leurs commentaires. La version finale acceptée du rapport reflétera les commentaires du GRE. Le rapport final doit être approuvé par le gestionnaire d'évaluation et le PBF. Tous les documents seront transmis en version électronique.

6. Modalités d'exécution

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

- 1) **Commanditaires de l'évaluation finale** : L'équipe de gestion du projet (Concern, Sakala et Lakou Lapè) devront : i) fournir des conseils à l'évaluateur/trice ; ii) répondre à l'évaluation en utilisant les constats de manière appropriée ; iii) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; iv) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; v) recommander l'acceptation du rapport final
- 2) **Évaluateur/trice** : L'équipe devra suivre les consignes des termes de référence et les instructions ultérieures (tout en conservant son autonomie et sa neutralité). Il/elle devra proposer une approche méthodologique, collecter et analyser des données et informations, animer des rencontres, élaborer un rapport provisoire, faire une restitution puis un rapport final.
- 3) **Co-gestionnaires de l'évaluation** : Les spécialistes de l'*Unité Suivi et Evaluation (MEAL)* des différentes partenaires impliquées, les team leaders des entités concernées par le projet, les gestionnaires du projet et le département des opérations ou des achats devront : i) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; ii) fournir un appui pour la coordination ; iii) fournir à l'évaluateur/trice l'assistance administrative et les données et informations requises ; iv) analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
- 4) **Groupe de référence** : Les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, Comité de Pilotage, Comité Consultatif de Jeunes, participant(e)s...) devront faciliter la collecte des données et informations requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue la version provisoire du rapport d'évaluation pour en garantir la qualité. Un atelier sera organisé avec ce Groupe de référence afin de passer en revue le rapport provisoire.

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal des partenaires est de fournir un appui stratégique, financier et administratif. Ils doivent aussi mener l'ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d'évaluation avec l'équipe et s'assurer également de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes et l'amélioration de la mise en œuvre des Plans Stratégiques.

Lignes de communication

Le/la évaluateur/trice rendra compte à la Responsable de l'unité de Suivi et Evaluation de Concern en Haïti et assurera la liaison avec la Directrice de programme et la Directrice Pays de Concern Worldwide en Haïti.

7. Qualifications, compétences et expérience

La préférence sera donnée aux candidats ayant les éléments suivants :

- Au moins une maîtrise, dans l'une des disciplines suivantes : sociologie, économie, gestion de projet, anthropologie, Science de développement,
- Expérience avérée en évaluation, dont 10 ans d'expérience professionnelle dans la réalisation d'évaluations ou la recherche en sciences sociales,
- Avoir réalisé (conduit ou participé substantivement) au moins un exercice d'évaluation d'un projet de développement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, du développement local, de l'entrepreneuriat, de la résilience communautaire, de prévention et gestion de conflit intercommunautaire ou dans un autre domaine en lien direct avec les objectifs du projet faisant l'objet de la présente évaluation.
- Capacité à produire des rapports analytiques bien rédigés en français
- Connaissance en évaluation et analyse des projets de consolidation de la paix,
- Compétences en recherche qualitative
- Capacité de parler et de comprendre les langues locales sera un avantage.
- Capacité de travailler dans des conditions difficiles
- Bonne connaissance des zones d'intervention
- Avoir une bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable, et du contexte politique et socio-économique en Haïti.

L'équipe devra être en mesure de :

- Comprendre ce qui est attendu de cette évaluation finale et de sa part
- Proposer une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
- Respecter les délais et assurer la bonne qualité de production des livrables

Compétences et aptitudes :

- Bonnes aptitudes interpersonnelles
- Excellentes capacités pour mener des enquêtes / entretiens et faire des présentations
- Pro-activité et autonomie
- Excellente communication orale et écrite en français et un bon niveau en anglais
- Bonne maîtrise des outils informatiques.

Autres :

- Les propositions ne doivent pas dépasser 4 pages, hors CV, budget et exemple de travail.

Les propositions doivent inclure :

- Un CV à jour
- Bref aperçu de la façon dont le candidat répond aux exigences de qualifications, d'expérience et de compétences (pas plus d'une page)
- Description de l'approche proposée
- Budget détaillé
- Trois références de travaux similaires réalisés

Les personnes/firmes intéressées sont invitées à fournir leur dossier sous pli fermé avec la Mention Evaluation Finale «**Semans Lapè** » en copie dure au bureau de Concern Worldwide, sise au 28, Rue Metellus, PV, de 8h am à 4h pm ou par courrier électronique à l'adresse : recrutement.haiti@concern.net au plus tard le 1er Juin 2022. NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

8. Calendrier

Le chronogramme détaillé de l'évaluation finale dépendra de la note méthodologique proposée par l'équipe et validée par les gestionnaires du projet. Un délai proposé de six (6) semaines pour l'évaluation (c'est-à-dire 30 jours ouvrables) est décrit ci-dessous. Cette durée comprend le temps requis pour tous les travaux, y compris l'examen des documents, les visites sur le terrain, le débriefing et la soumission finale du rapport d'évaluation. Les délais proposés pour la remise des produits ne sont qu'indicatifs mais 2 choses sont obligatoires : faire une restitution avant la clôture du projet, et remettre le rapport final avant la clôture du projet.

| Livrable | Calendrier prévu | Nombre de jours |
|---|------------------------------------|-----------------|
| Rapport initial | Du 14 au 18 Novembre 2022 | 5 jours |
| Collecte et analyse de données sur le terrain | Du 28 Novembre au 09 Décembre 2022 | 10 jours |
| Redaction du 1er rapport | Du 19 Décembre au 23 Décembre 2022 | 5 jours |
| Soumission et feedback pour le 1er rapport | 09 Janvier au 13 Janvier 2023 | 5 jours |
| Rapport final | Du 16 Janvier au 20 Janvier 2023 | 5 jours |
| Total | | 30 |

9. Coûts

L'équipe est priée de soumettre sa note technique ainsi que sa note financière en vue de la réalisation de cette évaluation.

10. Annexes

i. Programme Participant Protection Policy(P4)

